



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Auteuil Petite Enfance

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Auteuil Petite Enfance
40 Rue Jean de la Fontaine - 75016 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Auteuil Petite Enfance

40 Rue Jean de la Fontaine - 75016 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de l'association Auteuil Petite Enfance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Auteuil Petite Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 2 mai 2024

KPMG SA

Isabelle
Le
Loroux

Signature
numérique de
Isabelle Le Loroux
Date : 2024.05.02
17:17:07 +02'00'

Isabelle Le Loroux

Associée

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	41 216	27 386	13 830	5 560
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 156	2 156		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	39 921	16 399	23 522	27 514
Constructions	2 445 845	813 200	1 632 645	1 437 251
Installations techniques, matériel et outillage industriels	588 786	469 573	119 213	103 236
Immobilisations corporelles en cours	2 100		2 100	171 580
Autres	654 134	562 831	91 303	71 347
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	7 141		7 141	7 141
TOTAL I	3 781 299	1 891 545	1 889 755	1 823 630
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	183 895	88 242	95 653	87 976
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 103 078		3 103 078	3 750 918
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	302 278		302 278	922 998
Charges constatées d'avance	2 595		2 595	455
TOTAL II	3 591 846	88 242	3 503 604	4 762 347
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	7 373 145	1 979 786	5 393 359	6 585 976

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	1 287 815	1 289 782
Excédent ou déficit de l'exercice	15 883	(1 966)
Situation nette (sous total)	1 303 698	1 287 815
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 269 459	1 098 730
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 573 157	2 386 545
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	21 478	12 057
TOTAL II	21 478	12 057
PROVISIONS		
Provisions pour risques		71 000
Provisions pour charges	82 165	82 165
TOTAL III	82 165	153 165
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324 239	313 318
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 353 192	1 033 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 515	69 911
Autres dettes	1 023 613	2 617 272
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	2 716 558	4 034 209
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	5 393 359	6 585 976

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	820 205	795 967
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 222 444	8 027 889
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	770 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	92 302	111 577
Utilisations des fonds dédiés		9 670
Autres produits	213 889	186 632
TOTAL I	10 118 841	9 131 734
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 655 448	2 232 483
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	661 362	609 203
Salaires et traitements	4 784 894	4 481 845
Charges sociales	1 622 918	1 437 618
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	282 671	257 007
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	9 421	
Autres charges	89 509	112 368
TOTAL II	10 106 221	9 130 524
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 620	1 210
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	302	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	302	
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(302)	

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	12 317	1 210
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 425	365
Sur opérations en capital	200	1 094
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	3 625	1 459
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	60	74
Sur opérations en capital		4 561
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	60	4 635
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 565	(3 176)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	10 122 466	9 133 193
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	10 106 583	9 135 159
EXCEDENT OU DEFICIT	15 883	(1 966)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice Comptable du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023

SOMMAIRE DES ANNEXES

[A / Objet social de l'entité](#)

[B / Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées](#)

[C / Description des moyens mis en œuvre](#)

[D / Faits caractéristiques, principes comptables, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes](#)

- 1 – Faits significatifs de l'exercice
- 2 – Méthodes Comptables
- 3 – Comparabilité des comptes
- 4 – Evènement postérieur à la clôture
- 5 – Rémunération globale des dirigeants

[E / Notes relatives aux postes de Bilan](#)

- 1 – Actif immobilisé
- 2 – Amortissement et dépréciation des immobilisations
- 3 – Stocks et en cours
- 4 – Créances et dettes
- 5 – Valeurs mobilières de placement
- 6 – Fonds propres
- 7 – Subventions d'investissement
- 8 – Provisions
- 9 – Fonds dédiés
- 10 – Empunts et dettes
- 11 – Autres informations

[F / Notes relatives aux postes du compte de résultat](#)

- 1 – Décomposition des produits d'activité par financeurs
- 2 – Détail des charges et produits exceptionnels
- 3 – Commissaire aux comptes
- 4 – Ventilation de l'effectif moyen

A / Objet social de l'entité

L'association a pour objet (article 3 des statuts) :

- D'accueillir, sans considération d'origine, de religion ni de ressources, des enfants dans le cadre général des missions liées à la petite enfance (prévention, éducation, pédagogie, santé).
- D'accueillir singulièrement et dans un cadre légal, à la demande notamment, des familles ou de leurs représentants légaux, des services sociaux, ou de l'institution judiciaire, des jeunes enfants de deux mois et demi à 6 ans, garçons ou filles, en rupture familiale, sociale ou en processus d'exclusion, victimes de maltraitance ou de carences affectives, orphelins, abandonnés ou issus de familles en détresse et également d'une manière générale tout jeune enfant en difficulté ou en situation de handicap.
- De créer et de gérer des établissements d'accueil collectif pour ces jeunes enfants et à développer toutes actions concourant à ce but ;
- D'exercer une mission de prévention précoce auprès des familles en difficulté ;
- De soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités ;
- De permettre à des parents en difficulté, et notamment à des mères isolées, d'accéder à un mode de garde pour leurs jeunes enfants et ainsi d'avoir la possibilité d'accéder à un emploi ou à une formation ;
- De répondre à des besoins peu ou mal satisfaits, notamment pour les parents ayant des horaires atypiques ;
- D'exercer son action de manière autonome ou en assistance et en partenariat avec les institutions propres privées et publiques des départements français. Elle peut passer des conventions avec l'Etat, les collectivités locales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet.
- D'acquérir, de louer ou de donner à bail directement ou indirectement tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir la jouissance.

B / Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Sur l'année 2023, les missions sociales ont été réalisées sur l'ensemble de la France métropolitaine au sein de 17 établissements (ouverture de 2 établissements en septembre 2023), répartis sur 9 villes et 9 départements, et représentant 500 berceaux au 31/12/2023 pour 1 077 enfants différents présents au cours de l'année.

Ces missions sociales ont été réalisées dans 13 Multi-Accueils Collectifs, 3 Micro-crèches, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), des espaces de soutien à la parentalité et un dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

C / Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements :

- Locaux et matériels adaptés à l'accueil de très jeunes enfants et de parents
- Sur l'exercice 2023, travaux de réhabilitation sur un nouvel établissement et renouvellement de matériel d'hébergement, éducatif et administratif (pour un total global de 311 090 €)

- Ressources humaines :

- Essentiellement des salariés embauchés dans le cadre de la CCN83 (Convention collective nationale des acteurs du lien social et familial) - en moyenne mensuelle : sur 2023, 201 salariés pour 190 etp, sur 2022, 193 salariés pour 182 etp
- Les recrutements 2023 ont concerné tous les profils de postes (Direction, Infirmière puéricultrice, Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire de puériculture, non diplômé) : 146 embauches pour 124 fins de contrat (dont 44 fins de contrat CDD)
- Sur 2023, la masse salariale a connu :
 - une revalorisation de la valeur du point au 1^{er} janvier 2023 : passage à 4,79 € / point (+2.67%)
 - deux évolutions de la Rémunération minimale de Branche (RMB) en lien avec les deux évolutions du SMIC (soit + 3.4 %)
- La masse salariale brute est en augmentation entre 2022 et 2023, respectivement pour 4 481 845 € et 4 784 984 € (cf. faits marquants)

- Formation :

- La politique de formation s'appuie sur un Plan de formation budgété à hauteur de 133 227 € en 2023 (contre 108 456 € en 2022) intégrant des financements de l'OPCO Uniformation à hauteur de 86 564 €
- Globalement, la formation a représenté 7 532 heures en 2023 contre 6 179 heures en 2022

- Autres moyens engagés :

- Contrats de prestation de services pour l'alimentation des jeunes enfants accueillis à hauteur de 518 745 € en 2023 (pour 464 579 € en 2022)
- Contrats de location et charges locatives pour les locaux et matériel à hauteur de 355 000 € auxquels s'ajoute des frais d'entretien et réparations à hauteur de 146 451 €
- Contrats en lien avec l'utilisation des locaux, soit en fournitures directes de fluides (gaz, électricité, eau) à hauteur de 123 708 €, soit en contrat de prestation (nettoyage) à hauteur de 123 649 €

[D / Faits caractéristiques, principes comptables, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes](#)

1 – Faits significatifs de l'exercice

L'activité a augmenté de 6.7 % par rapport à 2022 (dans la continuité de l'augmentation de 7.2 % entre 2021 et 2022) sur les heures facturées. Ces variations s'expliquent par l'augmentation du périmètre, avec deux ouvertures à l'automne, mais aussi une sous-activité chronique (constaté également sur tout le secteur de la Petite Enfance en sortie du Covid).

Les postes de charges du Compte de Résultat ont augmenté de 10.7 % par rapport à 2022. Ces évolutions s'expliquent avec l'augmentation de l'activité liée aux ouvertures et avec l'inflation élevée sur des postes significatifs de charges (électricité, couches, entretien, alimentation, ...). L'impact des augmentations légales ou conventionnelles sur la masse salariale et les dépenses de formation et d'intérim expliquent aussi ces évolutions.

Les postes de produits du Compte de Résultat ont augmenté de 11 % par rapport à 2022. Ces évolutions s'expliquent essentiellement par l'augmentation proportionnelle des produits liés directement à l'activité (facturation famille, financement PSU des CAF, financement de certaines mairies au tarif horaire).

La poursuite du déploiement de la « Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté » dans son volet Petite Enfance s'est poursuivie cette année au niveau des bonus territoire. L'attribution et le calcul de ces bonus territoire sont liés à la signature par certaines Mairies de nouvelle convention avec la CAF départementale de rattachement (en lieu et place des contrats Enfance Jeunesse). Les financements des Mairies sur les établissements, dans la zone géographique, concernée sont ainsi progressivement modifiés.

2 – Méthodes Comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que son adaptation aux associations et fondations conformément au règlement n° 2018-06.

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence

L'application de ce règlement constitue un changement de méthodes comptables (cf point 3).

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite du coût historique.

3 – Comparabilité des comptes

Néant

4 – Evènement postérieur à la clôture

Néant

5 – Rémunération globale des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi de 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salarié ou bénévoles s'est élevé à 0 € au cours de l'exercice.

E / Notes relatives aux postes de Bilan

1 – Actif immobilisé**Immobilisations incorporelles et corporelles – Immobilisations financières**

Tableau des immobilisations en valeur brute

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	25 811		15 605
Autres immobilisations incorporelles	2 158		
TOTAL immobilisations incorporelles :	27 766		15 605
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	39 921		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	12 893		
Constructions installations générales	2 080 883		352 270
Installations techniques et outillage industriel	528 452		81 239
Installations générales, agencements et divers	13 540		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	590 188		56 324
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	171 580		370 683
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 437 257		840 516
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 141		
TOTAL immobilisations financières :	7 141		
TOTAL GÉNÉRAL	3 472 165		856 121

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			41 218	
Autres immobilisations incorporelles			2 158	
TOTAL immobilisations incorporelles :			43 372	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			39 921	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			12 893	
Constructions installations générales			2 432 952	
Install. techn., matériel et out. industriels		905	588 786	
Inst. générales, agencements et divers			13 540	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 918	640 594	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		540 183	2 100	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		546 986	3 730 787	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			7 141	
TOTAL immobilisations financières :			7 141	
TOTAL GÉNÉRAL		546 986	3 781 299	

2 – Amortissement et dépréciation des immobilisations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement	20 051	7 335		27 386
Autres immobilisations incorporelles	2 156			2 156
TOTAL immobilisations incorporelles :	22 206	7 335		29 542
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	12 407	3 992		16 399
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	11 175	450		11 625
Constructions installations générales	645 149	156 425		801 574
Installations techn. et outillage industriel	425 217	45 261	905	469 573
Inst. générales, agencements et divers	5 797	3 164		8 961
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	526 584	37 395	10 109	553 870
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 626 329	246 688	11 014	1 862 003
TOTAL GÉNÉRAL	1 648 535	254 023	11 014	1 891 545

L'amortissement est calculé de manière linéaire de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Logiciels	2 à 3 ans
Acquisition immobilière	33 ans
Agencement	5 à 15 ans
Matériel et outillage	4 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans
Matériel de bureau	10 ans
Mobilier Hébergement & Enseignement	5 à 10 ans

3 – Stocks et en cours

Néant

4 – Créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 141		7 141
TOTAL de l'actif immobilisé :	7 141		7 141
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	98 600		98 600
Autres créances clients	85 295	85 295	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	15 986	15 986	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 145	82 145	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 414	1 414	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	2 968 629	2 968 629	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	34 904	34 904	
TOTAL de l'actif circulant :	3 286 973	3 188 373	98 600
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 595	2 595	
TOTAL GÉNÉRAL	3 296 709	3 190 968	105 741

5 – Valeurs mobilières de placement

Néant

6 – Fonds propres

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 289 782	(1 968)			1 287 815
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 968)	1 968	15 883		15 883
Situation nette	1 287 815		15 883		1 303 698
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 098 730		299 928	129 199	1 269 459
Provisions réglementées					
TOTAL	2 386 545		315 811	129 199	2 573 157

7 – Subventions Investissements

Subventions Investissements

Montant des subventions d'équipement :	2 214 348
Montant de la quote part virée au résultat 2023 :	129 199
Montant total des subventions reprises au résultat au 31/12/2023 :	944 889
Subventions restant à rapporter au résultat :	1 269 459

8 – Provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	71 000 82 165		71 000	82 165
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	153 165		71 000	82 165
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	69 259	36 087	17 104	88 242
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	69 259	36 087	17 104	88 242
TOTAL GÉNÉRAL	222 424	36 087	88 104	170 407

Auteuil Petite Enfance

Les passifs relatifs aux engagements de l'entité en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres de son personnel sont constatés sous forme de provision.

Les paramètres de calcul de cette provision sont les suivants :

- Calcul du nombre de mois d'indemnités à verser en fonction du protocole social ou de la convention collective applicable et de l'ancienneté maximum à l'âge de la retraite
- Application d'un taux de rotation pour tenir compte de la probabilité de départ en fonction de la catégorie du salarié
- Application de l'abattement du taux de mortalité en fonction de l'âge du salarié
- Utilisation pour le taux d'actualisation d'une courbe des taux à long terme publiée par l'Institut des Actuaire
- Utilisation de la méthode du « corridor » pour l'étalement sur 10 ans des écarts « actuariels ».

9 – Fonds dédiés

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	(12 057)		9 421			(21 478)	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	(12 057)		9 421			(21 478)	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

10 – Emprunts et dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	324 239	324 239		
Personnel et comptes rattachés	432 284	432 284		
Sécurité sociale et autres organismes	485 907	485 907		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	435 020	435 020		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	15 515	15 515		
Groupe et associés	1 011 284	1 011 284		
Autres dettes	12 329	12 329		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	2 716 559	2 716 559		

11 – Autres informations

Détail des charges constatées d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 595	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	2 595	

ECOLAB fact du 02/03/2023 pour 1 507 € provision de 20% soit : 301 €
 CRYOTEK fact du 06/06/2023 pour 1 153 € provision de 42% soit : 480 €
 CRYOTEK fact du 06/06/2023 pour 1 153 € provision de 42% soit : 480 €
 ECOLAB fact du 05/10/2023 pour 1 134 € provision de 75% soit : 850 € + fact du 28/02/2023 pour 930 € provision de 8% soit : 7
 RENTOKIL fact du 01/07/2023 pour 894 € provision de 46% soit : 405 €

Détail des charges à payer

Auteuil Petite Enfance

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 532
Dettes fiscales et sociales	649 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	763 536

Détail des produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	74 195
État	2 615 411
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	2 689 605

1 – Décomposition des produits d'activité par financeurs

Financeurs	N		N-1	
	Montant	%	Montant	%
Financement Privé	1 588 505	16%	1 837 302	21%
- Familles	818 505	8%	798 520	9%
- Mécénat	-	0%	-	0%
- Autres Financements Privés	770 000	8%	1 038 782	12%
Financement Public	8 222 444	84%	6 990 644	79%
- CAF	5 947 595	61%	4 784 291	54%
- Mairie	1 723 398	18%	1 955 655	22%
- Département	163 644	2%	159 468	2%
- Région	37 028	0%	-	-
- Autres Financements Publics	350 779	4%	91 230	1%
TOTAL	9 810 949	100%	8 827 946	100%

2 – Détail des produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUIT CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF CEDES	1 619	771
ORANGE POUR SOLDE	354	771
CAF ABELIUM/BLEU ELECT	1 452	771
RBT DOMMAGE ET INTERET 2 SUR 4	200	778
TOTAL	3 625	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES, AMENDES	60	071
TOTAL	60	

3 – Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 s'élève à 15 540 euros TTC.

4 – Ventilation de l'effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2023
ETP	182	190